Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

# Dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement de Service Civique

## Fiche « mission »

*Une fiche par type de mission*

*Aide au remplissage de cette fiche : notice pages 7 et 8*

**NB : cette fiche peut faire l'objet d'échanges avec l'autorité administrative en charge de l'instruction de la demande et être modifiée. Seule la description de la mission figurant dans l'agrément fait foi.**

➔ **Intitulé de la mission**

Appui et soutien aux missions de prévention de la délinquance et amélioration de la relation de confiance gendarmerie/population

➔ **Lieu de réalisation de la mission :** ☒ France ☐ Etranger

➔ **Thématique principale dans laquelle s'inscrit la mission (choisir un seul thème)**

☒ Solidarité (1)
☐ Santé (2)
☐ Education pour tous (3)
☐ Culture et loisirs (4)
☐ Sport (5)
☐ Environnement (6)
☐ Mémoire et citoyenneté (7)
☐ Développement international et action humanitaire (8)
☐ Intervention d'urgence (9)

➔ **Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? A quel objectif d'intérêt général répond-elle ?**

L'objectif de la mission consiste à participer à des actions répondant à des besoins spécifiques au plan local, dans le domaine de la prévention de la délinquance, voire d'en proposer. Il s'agit aussi de mieux appréhender les attentes du public en matière de sécurité du quotidien et d'améliorer la communication entre la population et la gendarmerie afin d'accroître la sécurité et la confiance entre ceux-ci au quotidien.

➔ **Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?**

A - Le volontaire du service civique assiste les services de l'État dans leurs missions de sensibilisation et de prévention de la délinquance, en participant à des actions répondant à des besoins spécifiques au plan local, voire en en proposant de nouvelles. Ces actions peuvent s' organiser autour d'un ou plusieurs axes, tels que :

- la prévention des dangers liés aux nouvelles technologies (internet, réseaux sociaux, etc.) ;
- la prévention des violences notamment intrafamiliales ou scolaires (harcèlement, racket...) ;
- la prévention à destination des seniors ;
- la prévention des discriminations ;
- la prévention des addictions ;
- la prévention des atteintes à l'environnement ;
- la prévention plus générale des atteintes aux biens et aux personnes.

Le volontaire peut ainsi être amené à élaborer divers supports de sensibilisation et de prévention destinés à sensibiliser le public ciblé, à prendre contact avec des élus, différents services des collectivités territoriales, des administrations ou bien encore des associations également en charge des questions de prévention de la délinquance.

Il peut également assister les policiers ou les gendarmes en charge des actions de prévention lors des interventions menées au profit des différents publics ciblés et réalisées en divers lieux : maisons de retraite, établissement scolaires, entreprises, milieu associatif... Il peut être amené à prendre part à des actions de proximité, notamment dans les quartiers sensibles, organisées en partenariat avec les différents services de l'Etat, les collectivités et/ou les associations, notamment dans le cadre des rencontres de la sécurité. Dans le cadre de la police de sécurité du quotidien, ils peuvent distribuer des brochures ou tracts édités dans le cadre d'action de prévention contre toutes les formes de violences sur la voie publique.

Il apporte également son soutien lors des missions de communication et de prévention développées dans le cadre de campagnes nationales telles que les opérations tranquillité vacances ou tranquillité seniors ou bien encore de partenariats conclus avec les acteurs institutionnels, associatifs ou les organismes représentatifs. Il pourra également participer à la mise en oeuvre des promotions de cadets de la gendarmerie. Il peut être amené à développer de nouvelles actions de prévention et de sensibilisation à destination d'un public large ou plus ciblé, via les outils numériques.

Dans le cadre des violences intrafamiliales, le volontaire peut assurer le suivi de ce type de violences sur un territoire donné et les actions partenariales mises en œuvre pour leur résolution. Il peut venir en soutien des bureaux d'aide aux victimes. Dans tous les cas, le volontaire du service civique n'intervient à aucun stade de l'enquête judiciaire et n'effectue pas d'accompagnement ou de prise en charge des victimes. A aucun moment il ne doit avoir accès aux données personnelles des victimes et auteurs.

B - Le volontaire du service civique peut, par ailleurs, se voir confier la mission de mieux appréhender les besoins du public, afin notamment d'améliorer la prise de décision, l'allocation des ressources et des moyens des forces de sécurité et la prise en charge des victimes. Parallèlement, il pourra contribuer à l'amélioration de la communication entre la population et les forces de sécurité afin d'accroître le sentiment de sécurité et la confiance mutuelle, au quotidien.

Dans ce cadre, le volontaire peut être chargé de participer à des enquêtes sur le terrain au contact de la population pour évaluer :

1°) les méthodes,

2°) les outils de recueil et de suivi des attentes de la population en matière de sécurité,

3°) les réponses apportées à ces attentes et répertorier les différents outils de communication entre les forces de sécurité intérieure et la population.

Il peut également contribuer à la rédaction d'un état de l'art concernant les attentes de la population en matière de sécurité (synthèse des rapports et des études réalisés) et participer à l'élaboration d'un bilan de recherche concernant les relations de confiance entre la police et la population.

Enfin le volontaire du service civique peut participer à la valorisation et à la diffusion des résultats des recherches et actions de sensibilisation (en interne et auprès de tous les publics), notamment par le biais d'outils destinés à intensifier les liens entre les forces de sécurité intérieure et la population.